

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

du Jeudi 6 Avril 2017

Présents : Tous les Conseillers Municipaux en exercice à l'exception de Mr Christophe Leclercq (excusé).

Secrétaire de la séance : -Mr Daniel Evrard

1) Après lecture du Compte-rendu de la réunion du Jeudi 9 Mars 2017, Mr le Maire donne quelques précisions sur les points abordés ce jour là :

a. **L'Audit de l'éclairage public** par EDF est en cours de réalisation. De nouvelles mesures seront effectuées pendant la nuit au cours de la semaine du 10 au 15 avril.

b. Le **rappel des horaires de la garderie** a été fait auprès des parents d'élèves.

c. Les **panneaux de signalisation « Interdiction Quads/Motos/4X4 »** vandalisés ont été remplacés.

d. Une réunion d'échanges afin d'améliorer la situation de la **RD 204 à l'entrée Est du village** lors de fortes pluies (route boueuse et glissante) s'est déroulée le 14 Mars. Quelques travaux sur la servitude sont à réaliser afin de canaliser l'eau. Une meilleure pratique agricole de l'exploitant des parcelles en amont est également souhaitée.

2) L'ordre du jour est relu :

a) Approbation du Compte de Gestion 2016 et Affectation des résultats : Mr le Maire présente au Conseil Municipal les données du Compte de Gestion 2016. Le résultat de clôture présente un excédent de 135 483.89€ en section de Fonctionnement, et de 1 767.18 € en section d'Investissement. Il y a un reste à réaliser :- en dépenses d'investissement de 81 300 € (Défense Incendie et réseau d'électrification) soit un besoin de financement de 79 532.82€.

Aucune observation n'est formulée. **Le compte de gestion est accepté à l'unanimité.**

Il est décidé d'affecter comme suit **l'excédent de fonctionnement (résultats) :**

-79 532.82€ au compte 1068 (recette d'investissement)

-55 951.07€ au compte 002 (excédent de fonctionnement reporté)

b) Compte Administratif 2016 : Mr le Maire présente au Conseil Municipal les dépenses et recettes effectivement réalisées en 2016 :

-En section de **Fonctionnement** : -Total des Dépenses : -407 293.55€

-Total des Recettes : -473 430.18 €

-En section d'**Investissement** : -Total des Dépenses : -81 118.15 €

-Total des Recettes : -144 053.24 €

-Résultat de clôture de l'ensemble : -excédent de 129 071.72 €. Avec les reports, il s'élève à 137 251.07 €

-Reste à réaliser en dépenses d'Investissement :- 81 300 €

-Excédent de fonctionnement reporté sur 2017 : -79 532.82€ au compte 1068 (recette d'investissement)

et -55 951.07€ au compte 002

-Rappel des principaux investissements réalisés en 2016 :-Voirie (rue Hémont, Long Pré, et du bois) :-27 941.17€ ; -Système Anti-panique à l'école : -4 472.54 €, -Rénovation Dépendances mairie : -12 449.66€, -Achat panneaux signalisation : 2 581.92€, -Achat : four, aspirateur, tapis gym, jeux : 4874.64 €, -Eclairage Public : -838.46 €, -Achat Licence IV : -4 000 €,...

-Subvention « Voirie » du Département non encore versée à ce jour : -8 426 €

Après délibération, le Conseil Municipal, à l'unanimité, accepte ce compte Administratif 2016.

c) Budget Communal 2017 : Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal ses propositions pour 2017. Le Budget s'équilibre en recettes et dépenses à : **-549 089.07 €** en Fonctionnement, et **-259 640.58 €** en Investissement.

-En Dépenses d'investissement il est prévu :

-des Equipements de Défense - Incendie (report de la 1ere Tranche)	75 000 €
-l'Extension électrique rue des Tilleuls (report)	6 000 €
- des Travaux de voirie (-Impasses de la Madeleine, Crocq Renoit,...)	41 000€
- Les sanitaires et l'Installation électrique des Dépendances	12 000 €
- les travaux de rénovation de l'éclairage Public	20 000 €
- la mise aux normes de l'assainissement du groupe scolaire	20 000 €
- la pose d'un nouvel enrobé sur la cour du groupe scolaire	20 000 €
- l'achat de terrains (pour les citernes incendie)	3 000 €
- des Frais d'études	2 740.58 €
- l'Achat de mobilier et autres ..., des agencements divers	8 000 €
- des Travaux en régie (voirie, dépendances,)	30 000 €
- le remboursement du Capital des emprunts :	21 900 €

- En recettes, il est prévu :

- Un virement de la section de Fonctionnement de :	79 000 €
- La Taxe d'Aménagement	4 000 €
-Un excédent de Fonctionnement capitalisé	79 532.82 €
-Des subventions (DETR, Réserves parlementaires, Conseil Départemental, F.D.E,)	73 200 €
- Une récupération de la TVA sur 2015 (FCTVA)	23 907.76 €

-En Dépenses de Fonctionnement:

Il est prévu :-pour les charges à caractère général (fournitures, transports frais, assurances, taxes,...) :	157 159 €
-pour les charges de personnel (rémunérations, cotisations,...) :	208 630 €
-pour les Charges de gestion courante :	59 900 €
-pour les Intérêts des Emprunts :	10 750 €
-pour le virement en Investissement :	79 000 €,..... etc.

-En Recettes :

-L'excédent sur 2016 est de :	55 951.07 €.
-Les produits des services et ventes :	40 470 €
-les impôts et Taxes :	211 797 €
-les Dotations et participations :	188 571 €
-les revenus des immeubles :	6 000 €
- l'Atténuation de charges	14 000 €,..... etc.

Concernant les **subventions** pour 2017 :-Celle du C.C.A.S est de 2 800€. Celles aux associations s'élèvent à 4 925 €.

Par ailleurs, les tarifs du repas à la cantine scolaire et de la garderie sont inchangés. Ceux du Centre de loisirs et des locations de la salle d'Activités seront modifiés. Des propositions seront présentées au Conseil municipal lors de la prochaine réunion en mai.

Il est également décidé de proposer un tarif de 10€ le m2 pour les terrains nécessaires à la pose des citernes incendie.

-Après délibération, le Budget 2017 est accepté à l'unanimité des membres présents.

d) Vote des taxes d'Imposition:

Monsieur le Maire rappelle les taux d'imposition 2016 :

-Taux de Taxe d'habitation	12 %
-Taux de Taxe sur le Foncier bâti	16,50%
-Taux de Taxe sur le Foncier non bâti	42,59%.

Après délibération, le Conseil municipal, décide, à l'unanimité **de ne pas modifier pour 2017 ces trois taux d'imposition.**

e) Questions diverses :

1. Repas des Aînés : Il est programmé le Samedi 22 Avril à 12h30. Le menu est présenté par Mr J Louis, responsable.

2. Supplément familial: Mr le Maire informe qu'un rappel de supplément familial (environ 2 000€) sera accordé à l'un des agents techniques qui peut en bénéficier alors qu'il est sous contrat.

3. Indemnités des élus (maire et adjoints) : A compter du 1^{er} Janvier 2017, les indemnités sont désormais fixées par rapport à l'indice brut terminal de la fonction publique. Les montants ne seront pas modifiés. Une nouvelle délibération est cependant nécessaire. Elle est acceptée à l'unanimité par le Conseil Municipal.

4. Bureau de vote des Elections Présidentielles : Les permanences de chaque conseiller sont établies pour le 23 Avril et le 7 Mai.

5. Il est décidé que **le Centre de loisirs Multi-sites en** association avec la commune voisine de Nielles les Bléquin soit reconduit du 10 au 31 Juillet 2017 sous les mêmes conditions. Une directrice ou directeur doit être trouvé rapidement.

Le Maire, C TELLIER